

**CONSEIL MUNICIPAL DE CAOURS L'HEURE  
PROCES VERBAL  
REUNION DU 2 octobre 2018**

Date de convocation : 24 septembre 2018

L'an deux mil dix-huit, le 2 octobre, 19 h 30, les membres du conseil municipal se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Bernard DUQUESNE, Maire.

Étaient présents : Bernard DUQUESNE, Pascal DRUEL-POTTIER, Philippe RANDON, Jacky DELAITRE, Stéphane DUCROCQ, Dominique BERZIN, Patricia CHASTAGNER, Véronique CHABANCE, Marie-Claire DOLLE, Jean-Marie SONNEVILLE, Bernard FORESTIER, Marc GENEAU DE LAMARLIERE.

Excusé : Antony DOURNEL,

Absents : Rémi FOULON, Delphine FROMENT

Pascal DRUEL-POTTIER a été nommé secrétaire.

---

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 12

Votants : 12

---

**COMPTE RENDU**

Le procès verbal du 3 juillet 2018 est adopté à l'unanimité.

**ORDRE DU JOUR :**

**Délibération : travaux de régénération du court de tennis**

Monsieur Duquesne propose de refaire le court de tennis sur le budget 2019.

Il explique qu'une régénération des courts extérieurs est prévue tous les 7/8 ans. La résine actuelle a été réalisée en 2008 par EnviroSport.

L'expertise qui a été menée montre peu de dégâts, quelques fissures mais rien d'important.

Un devis a été établi par l'entreprise Polytan France (agrée FFT) pour un montant de 8930.78€ TTC : nettoyage/ 1 couche d'accrochage/2couches de surface/ traçage des lignes.

Monsieur le Maire propose d'essayer d'obtenir des subventions auprès de la FFT et du conseil départemental et de ne pas verser la subvention annuelle à l'association sportive de 460€ pendant 2 ans.

D'autres devis vont être demandés auprès d'autres fournisseurs pour une véritable mise en concurrence.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité l'inscription de la régénération du court de tennis sur le budget 2019.

## DIVERS

### Rue de haut

Les travaux sont terminés et le décompte définitif est d'un montant de 101 721€HT : très proche de l'estimation initiale qui était de 101 100€HT. Pour rappel la CABS a pris à sa charge la TVA, la couche de surface (19500€) et les 20% de l'enveloppe voirie (12400€). Avec ce financement et la subvention de 8000€ de la réserve parlementaire de M. Demarthe, le reste à charge pour la commune représente 60%.

Les travaux ont réglé les problèmes d'écoulement des eaux lors des pluies normales mais pas lors des pluies d'orage : des travaux sur le haut de la rue seront à étudier dans le futur.

### Arrêt de Bus de l'école

Arrêt de bus aménagé dans le cadre de l'accessibilité. Travaux financés à 100% par la CABS. Le cheminement a été refait en régie (par Patrick Michel, Bernard Duquesne et Jacky Delaitre) pour un coût de fournitures de 300€

### Travaux accessibilité réalisés en 2018

Sanitaires PMR salle communale par entreprise Mallet 1685€

Place de stationnement PMR salle communale par entreprise STPA 510€

Main courante au cimetière de l'Heure par entreprise TFI 1167€

Pour ces travaux la commune touchera la subvention de 35% de la DETR

### Travaux programmés

Curage des réseaux d'eaux pluviales de l'entrée du village (Abbeville) jusque la rue des soupirs et croisement à la mairie par Véolia pour un coût de 3072€.

Un point sur l'assainissement autonome de la mairie et de la salle sera fait également.

### Relevé cimetière par drone

La réalisation est prévue cette semaine : plan et photos

M Sonneville demande qu'une étude soit faite pour implanter un columbarium.

### Traitement des allées des cimetières

La commune ne disposant plus de certiphyto le traitement sera réalisé par l'entreprise Trancart pour un coût de 350€. Le cimetière sera fermé pendant l'opération.

### Fibre optique

Aucune nouvelle d'Orange sur le délai pour le déploiement dans le village malgré les annonces faites lors de la réunion publique. Un retard considérable est noté sur Bellancourt et Vauchelles. Pour la réfection des trottoirs, les entreprises sollicitées (Dairaine ou Colas) sont toujours en attente du bon de commande du sous traitant d'Orange : l'entreprise RLittoralTP ;

### Balayage des caniveaux

Monsieur le Maire remercie les membres du conseil qui ont participé à l'opération désherbage des caniveaux et des trottoirs.

Une consultation a été lancée par la CABS pour le balayage des caniveaux (compétence de l'ex CCA) Une prestation est proposée au coût de 44.44€HT/KM/passage avec la société Suez Nord Est d'Amiens. La commune est concernée par 6.8 km soit un coût annuel pour 4 passages de 1500€ ;

L'entreprise Hocquet nous a conseillé un désherbant bio-contrôle qui pourrait être utilisé sur les trottoirs : le conseil est favorable à le tester en 2019

Monsieur le Maire fait également la lecture du projet d'arrêté municipal sur l'entretien des trottoirs et caniveaux qui sera mis en place prochainement sur la commune.

#### Travaux bordures et enrobé rue de la ferme

C'est une des dernières rues non bordurées. La première estimation s'élève à 36 000€ HT

La TVA est prise en compte par la CABS

La couche de surface est incluse dans la compensation voirie (estimation 8000€)

Reste à charge pour la commune 28000€

Une subvention du département de 10000€ serait possible dans le cadre de la politique territoriale 2017/2020.

Une subvention au titre des amendes de police pourrait être sollicitée en incluant dans le projet des places de stationnement. Réalisation des travaux prévue pour 2019.

#### Réfection des trottoirs entrée d'Abbeville à la rue des soupirs

Selon premiers devis les coûts s'élèveraient à

150 000€ pour du bicouche et entrées en enrobé

182 000€ pour tout en enrobé

Le coût élevé de ces travaux nécessite une analyse et une attention particulière sur les propositions faites par les services techniques de la CABS.

#### Clôture du cimetière de Caours

Fermeture complète du cimetière : coût 9000€

Un courrier sera adressé aux 2 riverains afin de demander un droit de passage pour poser la clôture.

Document unique Sera actualisé début novembre.

Nomination du référent santé à la CABS : M. Randon

Vente du Presbytère : signature en octobre

Enquête publique du 8 octobre au 9 novembre sur l'entretien des cours d'eau. Documents consultables en mairie.

Taxe d'aménagement Maintien du taux à 2%

#### Achats

Un réfrigérateur 279€ TTC

30 chaises 929.22€ TTC

Projet de remise en peinture de la salle communale et de la mairie en 2019.

#### Comité des fêtes

Par manque de bénévoles et suite à la démission d'une grande partie du bureau, l'association sera dissoute.

Les fonds seront reversés au CCAS.

La réderie est reprise par l'association sportive. La chasse aux œufs et le goûter de Noël lors de l'arbre de Noël seront organisés par la commune.

#### Demandes diverses

Travaux sur la traverse : contact pris avec M. Marc Dallery de la CABS

Miroir virage Neufmoulin/Vauchelles

Panneau d'affichage rue des près au droit de l'armoire Orange.

Mise en peinture du transfo face à l'école : contact à prendre avec la FDE.

La séance est levée à 22h05.